



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

VILLE DE DOLE

EXTRAIT

du Registre des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Dole

Séance du 9 décembre 2019

Nombre de conseillers en exercice : 35
Nombre de conseillers présents : 28
Nombre de procurations : 03
Nombre de conseillers votants : 31
Date de convocation : 3 décembre 2019
Date de publication : 17 décembre 2019

Conseillers-ères présents-es : M. Jean-Baptiste GAGNOUX, Maire
Mme Isabelle GIROD, Maire Délégué de Goux,
M. Daniel GERMOND, M. Philippe JABOVISTE, Mme Justine GRUET, M.
Pascal JOBEZ, Mme Sylvette MARCHAND, M. Jean-Pierre CUINET, M. Paul
ROCHE, M. Jacques PÉCHINOT, M. Jean-Pascal FICHÈRE, M. Stéphane
CHAMPANHET, Mme Annie MAIRE-AMIOT, Mme Isabelle DELAINE, Mme
Nathalie JEANNET, Mme Catherine NONNOTTE-BOUTON, Mme Catherine
DEMORTIER, Mme Claire BOURGEOIS-RÉPUBLIQUE, M. Mathieu
BERTHAUD, Mme Laetitia CUSSEY, M. Alexandre DOUZENEL, M. Jean-
Claude WAMBST, M. Gilbert CARD, Mme Françoise BARTHOULOT, M. Jean
BORDAT, M. Jean-Marie SERMIER, M. Timothée DRUET, M. Mohamed
MBITEL

Conseillers-ères absents-es ayant donné procuration :

Mme Frédérique DRAY à Mme Sylvette MARCHAND
M. Sevin KAYI à M. Jean-Marie SERMIER
Mme Esther SCHLEGEL à M. Jean-Baptiste GAGNOUX
Mme Laetitia CUSSEY à Mme Nathalie JEANNET (jusqu'à la DCM
19.09.12.116)
Mme Sylvie HEDIN à M. Ako HAMD AOUI

Référence

19.09.12.141

Commission

Aménagement de la Ville

Objet

Acquisition de voirie
impasse des Jardins de la
Paule et classement dans
le domaine public

Secrétaire de séance

Catherine DEMORTIER

Rapporteur

Philippe JABOVISTE

Conseillers-ères absents-es non représentés :

M. Alexandre DOUZENEL (DCM 19.09.12.118) ; Mme Françoise
BARTHOULOT (DCM 19.09.12.121-122) ; Mme Isabelle MANGIN (DCM
19.09.12.121-141-142) ; Mme Nathalie JEANNET (DCM 19.09.12.121-
130) ; Mme Catherine DEMORTIER (DCM 19.09.12.121) ; M. Stéphane
CHAMPANHET (DCM 19.09.12.121-134-135) ; M. Jean BORDAT (DCM
19.09.12.121) ; M. Mohamed MBITEL (DCM 19.09.12.121) ; Mme Annie
MAIRE-AMIOT (DCM 19.09.12.123-124) ; M. Jean-Baptiste GAGNOUX
(DCM 19.09.12.124-125-126) ; M. Gilbert CARD (DCM 19.09.12.128-
129) ; M. Jean-Claude WAMBST (DCM 19.09.12.130-131) ; M. Mathieu
BERTHAUD (DCM 19.09.12.137-139-144) ; M. Ako HAMD AOUI (DCM
19.09.12.141-142) ; M. Jean-Philippe LEFÈVRE (DCM 19.09.12.141-142-
143)

En 2001, la SARL CESCHI a été autorisée à créer une copropriété horizontale de dix lots cadastrée section AZ 315 desservis par une impasse dépendant de la rue de la Paule.

Depuis de nombreuses années, les riverains de l'impasse des Jardins de la Paule se tournent vers la Collectivité pour que celle-ci intègre dans son domaine public les espaces communs (voirie et espaces verts).

Après examen de l'état des lieux de la voirie par les Services Techniques, il apparaît indispensable que des travaux préalables soient effectués avant classement dans le domaine public. La dépense engendrée par ces travaux s'élève à 51 723,26 €, prise en charge à 50 % par la ville de Dole et 50 % par l'ensemble des propriétaires indivis au prorata des tantièmes des parties communes.

Les propriétaires de l'impasse des Jardins de la Paule ont répondu favorablement à l'unanimité à la promesse de cession d'une partie de la parcelle AZ 315 pour une contenance d'environ 1430 m², à parfaire par voie de géomètre, représentant la voirie et les espaces verts de la copropriété. Cette cession intervient à l'euro symbolique avec participation financière desdits propriétaires riverains telle que définit ci-dessus.

Vu l'avis favorable de la Commission « Aménagement de la Ville » du 3 décembre 2019,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- **APPROUVE** l'acquisition d'une partie de la parcelle provisoirement cadastrée section AZ n° 315p d'une contenance d'environ 1430 m², à parfaire par voie de géomètre, sise rue de La Paule à DOLE, appartenant aux propriétaires suivants :
 - Mme Bernadette BOQUESTAL 1/2/4 impasse de La Paule
 - M. Gilles BADOT 3 impasse de La Paule
 - Mme Anne-Marie PELLISSARD 5 impasse de la Paule
 - Mme Denise DARD 6 impasse de La Paule
 - M. et Mme Philippe ROUGE 8 impasse de La Paule
 - M. Paul TOURNIER 10/12 impasse de la Paule
 - Mme Véronique GUINDOT 14 impasse de La Paule
 - ENEDIS impasse de La Paule
- **PRÉCISE** que cette opération sera réalisée moyennant le prix d'un euro symbolique,
- **PRÉCISE** que le montant des travaux de remise en état de la voirie sera réparti à hauteur de 50 % pour la ville de Dole et 50 % pour les copropriétaires indivis au prorata de leurs tantièmes des parties communes,
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer l'acte à intervenir,
- **APPROUVE** le classement dans le domaine public de l'impasse des Jardins de la Paule dès qu'elle aura été acquise par la Collectivité et les travaux de voirie effectués.

L'opération sera dispensée de droit au profit de la Direction Générale des Finances Publiques en vertu de l'article 1042 du Code Général des Impôts.

Une copie de la présente délibération sera transmise à :
Pilotage et Coordination
Trésorerie Municipale du Grand Dole
Pôle Moyens et Ressources/Finances
Pôle Attractivité et Aménagement du Territoire/Urbanisme
Pôle Services Techniques
Étude LEGATIS Notaires-34 Avenue Northwich-39101 DOLE
Les Copropriétaires des Jardins de la Paule
ENEDIS

*Fait à Dole, le 9 décembre 2019
Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,*

Jean-Baptiste GAGNOUX



Acquisition de voirie impasse des Jardins de la Paule et classement dans le domaine public



Reprise dans le domaine public de la voirie
de la copropriété Les Jardins de La Paule
Parcelle AZ 315



Reprise dans le domaine public de la voirie
de la copropriété Les Jardins de La Paule
Parcelle AZ 315

